

72 HEURES

VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

UNE TROUSSE À PRÉPARER SOI-MÊME À LA MAISON

La Municipalité de Saint-Thomas rappelle qu'il est de votre devoir de vous assurer que vous et votre famille soyez en sécurité. Pour ce faire, ayez notamment à portée de main votre Trousse d'urgence 72 heures, laquelle contient les articles suivants :

- **Eau potable** — 2 litres par personne par jour, pour au moins 3 jours
- **Nourriture non périssable** — provision pour au moins 3 jours
- **Ouvre-boîte manuel**
- **Radio à piles** — piles de rechange
- **Lampe de poche** — piles de rechange
- **Chandelles**

Ces articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

AVEZ-VOUS VOTRE TROUSSE D'URGENCE 72 H?

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Un plan familial d'urgence est très utile... prenez du temps pour préparer le vôtre. C'est si simple!



- **Briquet ou allumettes**
- **Trousse de premiers soins** — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour encore plus de précautions :

- **Sifflet** — pour signaler votre présence aux secouristes
- **Masques antipoussières** — pour filtrer l'air contaminé

Ainsi, n'oubliez pas d'inclure dans la trousse de base tous les articles dont vous-même avez besoin quotidiennement, par exemple des lunettes de lecture, des appareils auditifs et des piles de rechange, une liste des médicaments prescrits à jour, des produits d'hygiène pour les prothèses dentaires, des couches, etc.